

LeTouvet mag

BULLETIN MUNICIPAL AUTOMNE 2023



DOSSIER
AGENTS ET SERVICES MUNICIPAUX



LE TOUVET
GRESIVAUDAN

www.letouvet.com



© Alain Raffin

Madame, Monsieur,

Au Touvet, les festivals ont encadré les vacances scolaires des mois de juillet à fin août, de Grésiblués à Place Libre. Vous y étiez nombreux et heureux. J'espère que votre été le fût aussi. Déjà les rendez-vous incontournables rythment la rentrée : retour à la crèche, à l'école, au collège, Forum des associations, vendanges, journées du patrimoine, vide-greniers...

Cet été nous avons toutes et tous été marqués.es par la canicule, effet du réchauffement climatique.

Ainsi tous les efforts entrepris pour végétaliser la ville, créer plus d'îlots de fraîcheur, se poursuivent inlassablement. La modification numéro 8 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), voté à la rentrée en est un exemple : définir strictement les constructions dans chaque zone, confirmer des zones protégées, sans construction, pour maintenir des arbres et des franges vertes, confirmer et encourager les mobilités douces, sont des enjeux majeurs.

La végétalisation du cimetière s'achève, celle des cours d'écoles devra suivre, à l'issue d'expérimentations pour, dans un premier temps, lutter contre les températures excessives dans les bâtiments, avec les moyens à notre disposition, des brises-soleil aux rafraîchisseurs en passant par les changements d'usage. Malgré notre engagement et notre volonté infaillible, l'aide des financeurs est indispensable pour mener tous ces projets à terme, celle de l'État, de l'Europe et de tous nos partenaires institutionnels.

C'est au quotidien que les services municipaux œuvrent pour accompagner les élus dans la mise en place des politiques publiques et des projets qui anticipent et préparent l'avenir. C'est le dossier que nous avons choisi de vous présenter pour cette rentrée 2023.

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, une très belle rentrée !

Laurence Théry
Maire du touvet

SOMMAIRE

■ Infos pratiques, Édito	2
■ Les actus de la rentrée»	4
■ Dossier : agents et services municipaux	6
■ Vie de la commune	16
■ Solidarités	19
■ Travaux	22
■ Environnement	23
■ Conseil Municipal	25
■ Annonces/vitalité commerçante	27
■ Regard sur ...	
Un sacré périple! "en stop sans un sou"	28

Les actus de des écoles

323 élèves sont rentrés à l'école!

7 classes à l'école élémentaire

CP : 23 élèves (Mme Masure)

CP/CE1 : 21 élèves (Mme Nantes)

CE1/CE2 : 25 élèves (Mme Circan)

CE2 : 25 élèves (M. Lyonnard)

CE2/CM1 : 24 élèves (Mmes Chirat et Dufour)

CM1/CM2 : 25 élèves (Mme Ratahiry)

CM2 : 25 élèves (MM Vivant et Lionnet)

Total : 168 élèves



4 classes à l'école maternelle

PS : 21 élèves (Mme Jean)

PS/MS : 22 élèves (Mme Ghisolfi)

MS/GS : 23 élèves (Mme Nicoleau)

GS : 23 élèves (Mme Humbert)

Total : 155 élèves



e la rentrée!

et des associations!

Un maximum d'activités et de loisirs au Touvet...

Lancement de la rentrée associative le 9 septembre au Forum des associations.

Deux associations ont été récompensées pour la labellisation accordée par leurs fédérations. Le Touvet Badminton Club a obtenu le "label 3 étoiles" (5 étant le maximum) et le Rugby Club Touvet-Pontcharra le "label 2 étoiles" (sur 3 étoiles). Ces labellisations honorent le travail réalisé par l'ensemble des acteurs des associations.



Bernard Mathieu, Président de Grésivaudan Évasion, avec l'ensemble des bénévoles qui animent pendant trois jours depuis 20 ans le Salon des Vins et de la Gastronomie, événement majeur au Touvet a été salué pour son engagement sans failles! Ce moment a été d'autant plus fort grâce à la présence de Bernard Perret, fondateur du Salon des Vins et de la Gastronomie.



Les nouveaux arrivants au Touvet ont été accueillis par les élus! Nous leur souhaitons la bienvenue sur la commune!

Le stade Mario Capozzi est désormais classé "T6PN par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football pour une durée de 10 ans! Les joueuses de l'U18 féminines de l'AS Grésivaudan y ont débuté leurs entraînements et sont ravies de cette aire de jeu! L'AS Grésivaudan est encore à la recherche de joueurs et joueuses pour les catégories U18 féminines et U17 masculins. Des séances d'entraînement découvertes sont proposées aux nouveaux joueurs/joueuses durant tout le mois de septembre.



Info assos!

Afin de s'adapter aux besoins des associations, la permanence municipale pour les associations aura désormais lieu tous les mercredis à la Maison des Associations de 9h à 12h et de 14h à 19h.

La commune,

plus petite subdivision administrative française, est la collectivité de premier niveau dans l'organisation administrative.

Les communes bénéficient - encore- d'une clause de compétence générale qui leur permet de régler par délibération les affaires relevant de leurs compétences.

L'évolution des lois de décentralisation complexifie un peu la répartition des rôles et depuis l'émergence des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus en plus de compétences sont partagées en fonction du souhait des communes et des orientations des intercommunalités, au-delà des principes posés par la loi.

Au Touvet, la municipalité a souhaité faire de l'aménagement du village un axe fort et conserve au titre de l'urbanisme l'instruction des autorisations et l'élaboration de son PLU ; de la même façon le CCAS structure le cœur de l'action sociale de la commune. Si la loi lui confère autorité en matière d'enseignement élémentaire, la commune a choisi de gérer le péri et l'extrascolaire, de conserver la gestion de la petite enfance (Relais Petite Enfance et Crèche), avec la volonté de mener une politique inclusive de proximité.



La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a renforcé les compétences optionnelles et obligatoires transférées de la commune à la communauté de communes. Ainsi, avec le déploiement progressif de l'intercommunalité, certaines compétences ne sont plus gérées par la commune ou par de syndicats mais par la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Dans la vie quotidienne, il s'agit de la gestion des déchets, de la gestion de la zone d'Activité Économique du Bresson, de la gestion de l'eau et de l'assainissement. La commune a conservé la compétence sur les commerces de proximité et les eaux pluviales.

La décentralisation en Actes

→ Acte I de la décentralisation:

De 1982 à 1986 : la tutelle de l'État sur les collectivités territoriales est supprimée. Des conseils, élus au suffrage universel direct (y compris pour les conseillers régionaux, ndlr), administrent les Régions, les Départements et les Communes.

6 février 1992 : "l'administration territoriale de la République est assurée par les collectivités territoriales et par les services déconcentrés de l'État".. Création des communautés de communes en milieu rural.

12 juillet 1999 : la loi "Chevènement" renforce l'intercommunalité et crée les communautés d'agglomération.

13 décembre 2000 : la loi dite "solidarité et renouvellement urbain" impose la création de logements sociaux.

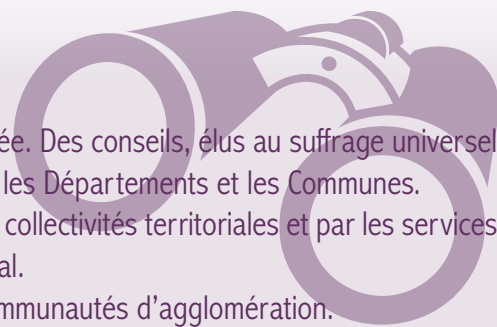
→ Acte II de la décentralisation:

Révision de la Constitution le 28 mars 2023 : la décentralisation et ses principes sont inscrits dans la Constitution de 1958. La Loi du 13 août 2004 transfère de nouvelles compétences aux collectivités et la gestion de certaines infrastructures (les routes, les aéroports, les ports). Les Techniciens Ouvriers de Service (TOS) des collèges et des lycées deviennent des personnels départementaux et régionaux.

→ Acte III de la décentralisation

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite "loi MAPTAM" créé des Métropoles dotées de larges compétences et instaure des chefs de files pour l'exercice de certaines compétences des collectivités territoriales.

La Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite "loi Notre", supprime la clause générale de compétence pour les Départements et les Régions et consacre le rôle de la région en matière de développement économique, précédée par la loi du 16 janvier 2015, qui ramène le nombre de régions de 22 à 13 régions métropolitaines.



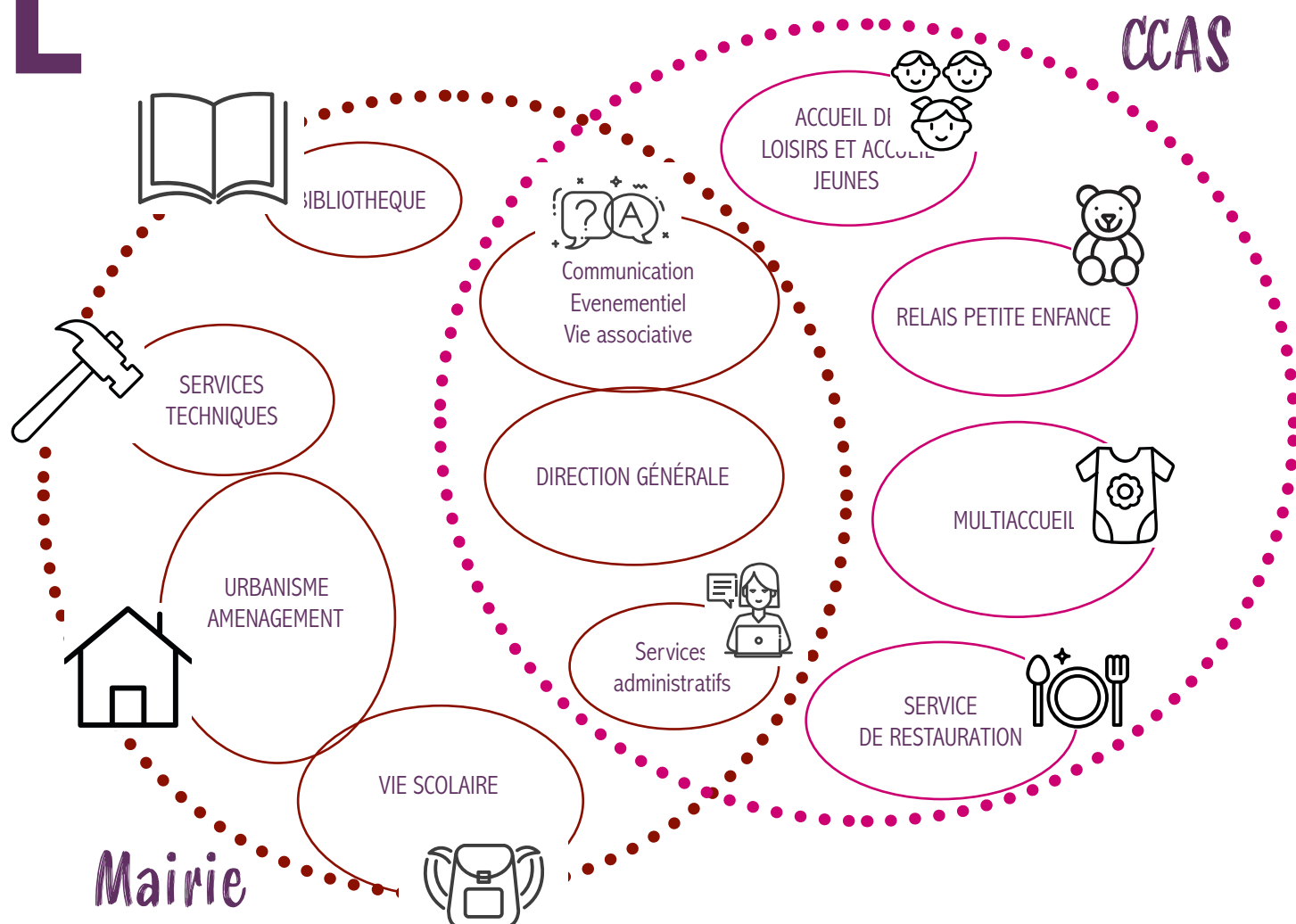
SERVICES MUNICIPAUX

Au Touvet, grâce aux agents publics, la municipalité est à pied d'œuvre sur toutes ses compétences

Ces femmes et ces hommes, au service de l'intérêt général, mettent en place les politiques inscrites dans le projet de l'équipe municipale. Ainsi 55 agents sont organisés dans 11 services pour mettre en œuvre le service public. Vous les rencontrez au quotidien dans les rues de la commune, dans les écoles, pendant les événements, à la mairie ou au téléphone...

Le Touvet Mag vous les présente !

Les services au Touvet



Sur le plan social et éducatif,

faire vivre les solidarités est un engagement qui se décline au quotidien : inclusion, accessibilité, inter et intra générationnel, mixité sociale, découverte, apprentissages, développement de l'esprit critique . . .

La commune a fait le choix de structurer un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui intègre toute l'action sociale et conserve la gestion des services à l'échelon communal pour maintenir la proximité avec les habitants. Cette instance paritaire constituée d'élus et d'habitants construit un Touvet solidaire. Le CCAS pilote, délibère, vote le budget d'Action Sociale, gère le pôle enfance -multi accueil et Relais Petite Enfance, le centre de loisirs, les logements sociaux et les logements d'urgence, l'accompagnement des personnes âgées, entre autres. . .

Pour donner lisibilité et visibilité aux choix faits par la commune, divers documents structurent les orientations et les engagements. Une charte régit l'action du CCAS. Les actions conduites pour les enfants et les jeunes s'inscrivent dans un Projet Éducatif Territorial (PEDT) partageant des valeurs communes d'égalité, de solidarité, de laïcité, fondatrices de l'action éducative publique et des objectifs communs. Le PEDT est consultable dans son intégralité sur le site de la commune, rubrique vie scolaire. Tous les acteurs de la communauté éducative sont impliqués : les enseignants, les parents d'élèves, les agents communaux, les associations.

Les solidarités se traduisent aussi par un soutien continu aux associations qui interviennent dans le champ de l'économie sociale et solidaire, de l'action solidaire ou de la santé : banque alimentaire, Gre'sy, Step by Step, . . .

Inclure c'est aussi faire participer des structures comme le Service d'Accueil de Jour (SAJ) ou la résidence de l'Afiph dans la vie du village. Leur implantation, vécue comme une richesse au Touvet permet de développer des interactions dans la vie quotidienne et de mener des projets avec les élus et les services municipaux. Il en était de même avec les résidents de l'EHPAD Saint Jean.

Le CCAS vient en aide aux habitants les plus fragiles :

- il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, aide aux personnes âgées. . .).
- il intervient dans l'aide sociale facultative qui constitue l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, aides alimentaires, etc.
- il apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé, comme l'aide aux personnes âgées déléguée à l'ADPA
- il participe au processus du logement social et répond aux situations d'urgence.



SERVICES MUNICIPAUX

→ Service vie scolaire

Au quotidien et en liaison avec le CCAS, un service bien connu des familles dont les enfants sont scolarisés dans les deux écoles du Touvet fait vivre le PEDT. Si, pendant le temps scolaire, les enfants sont sous la responsabilité de leurs Professeurs des Écoles de l'Éducation nationale, c'est le personnel communal qui assure les temps périscolaires et de cantine. Petite particularité à l'école maternelle où les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) travaillent pendant le temps scolaire avec les Professeurs des Écoles mais sont des personnels municipaux sous la responsabilité de la commune.

Au Touvet, 4 ATSEM travaillent à l'école maternelle, tandis que 8 animateurs encadrent les temps périscolaires.

→ Accueil de loisirs et accueil jeunes

La commune propose aux familles un service d'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 12 ans aux "Grappaloups". Des activités ludiques, créatives et culturelles, des animations sportives et des sorties à thème rythment les temps du centre. Les enfants trouvent aux Grappaloups un espace de vie collective, respectueux de leur personne, un espace de jeux et de partage, d'autonomie et de construction de soi.

Pour les 12-17ans, la commune propose un "accueil jeunes" qui réunit les "ados" chaque vendredi de 18h à 21h avec des temps d'échanges et de projets bâtis avec eux. Il favorise la participation, l'expression et l'autonomie. Il permet de construire des temps de vie "ensemble", de partager des activités et des moments conviviaux, de construire des projets et d'apprendre à les financer.

★ Agents : Guillaume Magnien, Mélanie Thiebaut, Martine Beaune, Kimberley Coquand, Carole Magli, Mathilde Sarian, Roxane Disa, Gabin Raubaud, Louise Sartor, Clément Freychet, Camille Passerat, Géraldine Torre, Laura Spigariol, Valérie Navarro, Christine Marlhins, Sandrine Coynet.

→ Service de restauration

La commune a fait le choix d'aller vers un système de restauration collective gérée sur place avec la construction d'une cuisine et le recrutement d'un cuisinier. Il est prévu à court terme de cuisiner les repas pour les enfants de la cantine, à moyen terme pour les personnes bénéficiant du portage de repas à domicile et à plus long terme, compte tenu des normes drastiques de la réglementation en vigueur, ceux du multi-accueil Les Touvetinous.

La commune propose également un service de portage de repas aux personnes âgées et une aide aux courses.

★ Agents : Julien Brotel, Sandrine Larivière, Aurélie Casset, Roselyne Boule



→ Multiaccueil "Les Touvetinours"

La structure accueille une trentaine de petits de 3 mois à 3 ans au pôle enfance autour d'un projet éducatif pour favoriser l'épanouissement du tout petit et participer à sa construction personnelle, gage de stabilité pour l'avenir.

Il se divise en une section de "petits" de 3 à 24 mois et une de "grands" de 24 mois à l'entrée en maternelle. La crèche propose des places de garde régulière, des places de garde occasionnelle, et une à deux places d'accueil d'urgence.

L'équipe est constituée d'une directrice et d'une directrice adjointe puéricultrice, de 5 auxiliaires de puériculture et CAP petite enfance, et d'un agent polyvalent (repas, linge et ménage).

★ Agents : Sophie Prouvé, Clara Richard-Chapot, Mathilde Cubizol, Laetitia Di Gioia, Catherine Hery-Niaussat, Isabelle Ramos, Odile Mosca, Anne-Marie Pellegrino



→ Relais Petite Enfance - RPE

Le Relais Petite Enfance, situé au pôle Enfance est un lieu de conseil, d'information et d'accompagnement des assistantes maternelles, des parents et des tout-petits. C'est un espace d'animation collective qui permet de se retrouver. C'est un service communal gratuit, lieu de médiation entre les familles et les assistantes maternelles.

★ Agent : Mélissa Bollon



Protéger l'environnement

et inscrire le développement durable dans les politiques publiques est un sujet de préoccupation majeur à l'échelle internationale comme à l'échelon local, à titre collectif comme individuel. Les sources d'énergie et le volume de matières premières utilisables sont limités. L'épuisement progressif des ressources entraîne leur renchérissement. Viser la sobriété c'est économiser les ressources de la planète et veiller à l'équilibre de la dépense publique. C'est un enjeu majeur pour les élus locaux, les habitants et les entreprises. Au Touvet un Plan Climat Énergie Territorial porte les intentions, les actions et les efforts entrepris depuis plus de 15 ans. Les grands axes concernent :

- la réhabilitation progressive des bâtiments communaux (isolation, fenêtres, chauffage, éclairage)
- la diminution de l'éclairage public par des extinctions nocturnes
- la mobilisation des citoyens autour de la réduction des déchets, du réemploi, de l'économie circulaire etc... Avec l'organisation d'ateliers éco-citoyens pour accompagner les habitants dans les changements d'habitude
- le développement d'un réseau de déplacement en mode doux

Vous pouvez retrouver toutes ces thématiques dans les rubriques "environnement" des Touvet Mag. (NDLR)

Pour préserver les terres et développer l'agriculture "nourricière",

Le Touvet a été la première commune de l'Isère à mettre en place un PAEN (Périmètre de Protection des espaces Agricoles et Naturels) pour protéger 537 hectares d'espaces naturels et agricoles. Cet outil protège à long terme les espaces agricoles et naturels de l'urbanisation, de l'artificialisation et de l'enfrichement (avancée de la forêt sur les terres agricoles ndlr). Mais le PAEN n'est pas qu'un outil de préservation : doté d'un plan d'action il vise à soutenir et à développer l'agriculture. Depuis 2017 deux plans d'action de 5 et 2 ans ont permis d'installer ou de soutenir plusieurs exploitations agricoles au Touvet, en donnant à bail du foncier, par exemple récupéré par la commune ou en développant la notoriété des agriculteurs par des campagnes de communication. Les fonds européens permettent à la commune de financer un poste d'apprenti qui accompagne la démarche. C'est Linnéa Chabre qui a assuré ces missions jusqu'au 8 septembre dernier, désormais remplacée par Clara Mayer, au sein du service Urbanisme.



→ Service Aménagement et Urbanisme

Le service Aménagement et Urbanisme comprend trois agents et une apprentie "PAEN" pour mettre en œuvre le Plan Local d'Urbanisme voté par le Conseil municipal. Concrètement, il s'agit d'instruire les demandes et les permis en tous genres (permis d'aménager, de construire, déclarations préalables), et de contrôler la conformité des constructions. C'est aussi mettre en place la stratégie foncière de la commune au service des politiques d'aménagement : gérer les réserves foncières, réaliser des ventes ou locations de biens, constituer des servitudes, instruire les DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner), etc. Enfin le service suit tous les aménagements (comme dernièrement ceux de la Grande Rue ou les cheminements piétons), la politique du logement et la politique agricole (mise en place du PAEN).



★ Agents : Luc Litzler, Georgia André, Karine Drevet, Clément Battard

Le développement de la politique culturelle

s'est faite progressivement depuis plusieurs années. Beaucoup de choses sont aujourd'hui acquises. Dans le domaine événementiel l'année est balisée par des spectacles et par des manifestations comme MACADAM ou PLACE LIBRE. La qualité de vie au Touvet en dépend et c'est un facteur d'intégration de tous dans la communauté du village. Dans le domaine patrimonial nous encourageons toutes les initiatives qui visent à mieux faire connaître notre village. Notre patrimoine est préservé et valorisé (chemins à talons, dépliants sur les particularités architecturales du village, bassins et croix rénovés, ...). La commune travaille avec l'ensemble des acteurs du patrimoine, comme le château du Touvet ou l'Office du Tourisme du Grésivaudan, pour mieux le faire connaître.

Très concrètement, la création du Pôle Artistique et Culturel (communément appelé aujourd'hui "le PAC") a représenté la volonté municipale en faveur de la culture. C'est bien sûr et en premier lieu un espace d'expression artistique où les Touvétains, adultes et enfants, viennent participer à des ateliers mais c'est aussi un lieu d'exposition et de conférences de qualité.

Depuis 2008 la municipalité rénove, réhabilite et crée des équipements sportifs et culturels pour offrir aux habitants, aux usagers, aux bénévoles d'un tissu associatif riche et dynamique des équipements à la hauteur de leurs besoins et de leurs demandes. Cette politique, très volontaire, s'inscrit dans une recherche systématique du confort d'usage, de la qualité des pratiques, d'économies d'énergie aussi et d'amélioration du patrimoine communal. Le sport est ainsi toujours à l'honneur au Touvet avec une recherche permanente d'amélioration, comme le projet en cours de rénovation de la salle du Bresson ou la création d'un terrain de beach volley.



La lecture publique

au Touvet s'est construite comme un service public majeur de la commune autour de la bibliothèque.

Reconnue par les habitants, dotée d'un riche passé, projet phare de l'équipe municipale depuis 2008, la bibliothèque du Touvet décline de façon concrète et quotidienne les valeurs portées par la municipalité : le vivre ensemble, la démocratisation culturelle, l'émancipation, les liens et la cohésion entre les générations....

Elle accompagne les intentions éducatives, en recevant régulièrement les enfants, seuls, en famille, avec leur classe ou avec le centre de loisirs ; là, ils diversifient leurs visions de la lecture, apprennent à choisir et forgent leur esprit critique, ils rencontrent des auteurs, écoutent des histoires...

Elle participe à l'accueil des tout-petits, par un travail régulier avec les familles, le relais petite enfance, la crèche, pour entraîner les petits dans la découverte des mots, des images, des langages, plaçant l'éveil culturel au cœur de la construction de l'enfant.

Elle revêt une forte dimension sociale et citoyenne et accueille tout le monde. Premier service culturel de proximité, lieu de vie ouvert à tous, elle est fidèle à son héritage, à son passé de gare. La bibliothèque est là pour chacun, quelle que soit sa relation avec le monde de l'écrit. Lire un article de presse, chercher une information sur internet, raconter une histoire à son bébé, préparer un exposé, lire et relire un classique, feuilleter ou s'immerger, lire vite ou lentement ... À chacun sa lecture !



→ Service de la bibliothèque municipale

La bibliothèque du Touvet propose un large éventail de lectures en tous genres. Partenaire du réseau des bibliothèques du Grésivaudan, il vous est également possible d'accéder à toutes les références du territoire ! C'est aussi un lieu public où on peut venir simplement et un lieu d'animations très dynamique ! Tous les publics ont leurs moments dédiés : écoles maternelle et primaires, fans de lecture ("êtes vous livre samedi ?", tout-petits ("Bébé à la Bib")), personnes éloignées de l'accès numérique, etc. Et des événements grands publics sur toute l'année.

★ Agents : Martine Mallié, Céleste Fletcher et Camille Ribier.



Vie associative

La commune du Touvet mène une politique très ambitieuse vis-à-vis des associations car la municipalité a la conviction que le tissu associatif est un élément fondateur de la vie de la commune. Riche de sa cinquantaine d'associations le Touvet dispose d'une offre associative intervenant dans tous les domaines : solidarité, sportifs, culturels, patrimoniaux, pédagogiques, environnementaux etc. Le premier soutien de la municipalité, le plus visible, est un soutien financier direct avec le versement de subventions d'un montant total d'environ 50 000€.

Mais aussi, la commune met à disposition des associations des équipements et des services au bénéfice de leurs activités.

Les structures communales, bâtiments, terrains, espaces collectifs, sont conçus, construits et entretenus par la commune. Les associations peuvent les utiliser au gré de leurs besoins : deux écoles de musique, un Pôle Artistique et Culturel, une Maison des Associations, des terrains de sports, une salle polyvalente etc.

La municipalité a ouvert en 2012 une maison des associations dédiée à toutes les associations pour disposer d'un lieu logistique, doté de photocopieurs, imprimantes, ordinateurs, de salles de travail et de réunion. Depuis 2012, la commune a choisi de créer un poste d'agent permanent au service des associations. Globalement tous les services de la commune interviennent aux côtés des associations pour accompagner les manifestations, quelque fois gérer les situations de crise et permettre la plus grande continuité dans l'exercice de leurs activités, prendre en charge les déménagements et les réparations du quotidien, assurer la communication avec entre autre la publication mensuelle "Le Touvet Animations",... Le Forum des associations, organisé par la commune au début de l'année scolaire, généralement le 1^{er} samedi du mois de septembre, est un temps fort de la vie associative au Touvet. Il réunit dans un même lieu, à la salle du Bresson la quasi-totalité des associations. Enfin, un livret est édité chaque année pour présenter l'offre associative à tous les habitants de la commune et alentours.

Faire vivre nos associations, c'est faire vivre notre village et soutenir aussi la vitalité de nos commerces de Centre bourg. Les énergies sont multiples, les volontés sont communes, le résultat est bel et bien collectif.

→ Service communication, événementiel et vie associative

Il se passe beaucoup de choses au Touvet ! Ce service gère toute la communication de la commune, les médias, la concertation avec les habitants mais aussi toute la vie associative. Au Touvet, la commune met à la disposition gratuite des associations des salles, du matériel, un service de communication mensuel (Le Touvet Animations). Au total, c'est plus de 50 associations subventionnées par la commune qui sont accompagnées au quotidien pour la bonne mise en œuvre de leurs actions.

★ Agents :

Axelle Viviani,
Rachel Vassallo.



SERVICES MUNICIPAUX

Et de façon transversale les services techniques et les services administratifs organisent et soutiennent l'ensemble de cet édifice public qu'est la "mairie" !

→ Services techniques

Les services techniques ont un éventail de missions très varié ! Du petit bricolage quotidien au suivi des grands chantiers, ils connaissent chaque recoin de la commune.

Entretien des bâtiments, des espaces verts, de la voirie communale, organisation du marché. Tout leur incombe...

Mais en réalité ce sont mille et une demandes de tous ordres qu'ils sont amenés à satisfaire au mieux. Un sac suspect abandonné, un arbre tombé en travers de la route, un verrou à changer, une campagne d'affichage ou la préparation d'un événement, aucun jour ne ressemble aux autres aux services techniques.

L'équipe est composée de 12 personnes dont un agent "placier" pour le marché.



★ Agents : Daniel daujas, Stéphane Léone, Karine Drevet, Guy Berlioz, Clément Battard, Frédéric Canovas, Hélène Couillandeu, David Denni, Laurent Ducret, Joris Gandeboeuf, Sébastien Jacquier, Serge Tabarini.

→ Services administratifs

Une équipe administrative gère tous les volets financiers et Ressources humaines de la commune. L'agent d'accueil, Valérie Cantale, toute nouvellement arrivée, vous reçoit à la mairie. Elle est en charge des procédures d'État civil et de la gestion du cimetière. Elle remplace Angélique Glarey qui a quitté la commune après 26 ans de bons et loyaux services !

★ Agents : Marie-Christine Gomez, Corinne Mollier, Karine Drevet, Mélanie Thiebaut, Valérie Cantale



→ Enfin un binôme de Direction générale dirige et coordonne tous le personnel communal

Antoine Ancelet, directeur général des services et Anne-Sophie Lesur, directrice générale adjointe-directrice du CCAS mettent en œuvre les orientations politiques et organisent l'action des services en fonction. Anne-Sophie Lesur est arrivée de Domène au Touvet en avril 2023 à la suite du départ de Marianne Counio.





Retour sur

Grâce aux deux scènes, à une belle variété de sons dus aux Rock'Tambules, à l'école de Cordes du Grésivaudan, et à de Step by Step, la Fête de la Musique au Touvet a battu son plein ce 21 juin 2023 !



Des "Ateliers du vivant" ont eu lieu sous le signe d'ateliers et de balades découverte le 25 juin

En avant-première du festival Place Libre, la Compagnie Turak a ravi les spectateurs à la ferme de Mado le 29 juin avec le spectacle "Deux Pierres"



Beau succès pour cette édition du festival Grésiblues qui a ouvert sa saison le 2 juillet au Touvet avec Miss Bee & The Bullfrogs et Aynsley Lister.



Cette année s'est déroulée une belle retraite aux flambeaux dans les rues du Touvet pour le 14 juillet-Fête Nationale, accompagnée de chants révolutionnaires, avec Noé Gianese à la guitare. Au programme la Carmagnole, Il Pleut Il Pleut Bergère, Mme Vêto ...





Un 10^{ème} anniversaire réussi pour le festival de théâtre de rues "Place Libre" du 24 au 27 août !! Malgré les complications dues à la météo l'ambiance a ravi les festivaliers : drôles, émouvants, époustouffants, chaque spectacle a fait rue (ou salle) comble!



Venez danser pour octobre rose !

L'association Step By Step organise la 10ème Zumba® Rose le samedi 7 octobre, à partir de 9h, à la salle du Bresson au Touvet. Moment fort du mois d'octobre consacré à la lutte contre le cancer du sein, la manifestation allie sport, informations et sensibilisation.

Pour fêter cet anniversaire tout au long de la journée, il vous est proposé 2 sessions de Zumba®, des activités sportives, de découverte ou d'initiation, des moments de sensibilisation et d'information, des temps festifs.

La totalité des gains recueillis à l'occasion de cet événement sera remise à l'association AGARO (Association Grenobloise d'Aide et de Recherche en Oncologie) afin de renforcer ses activités de soins de supports en oncologie (sophrologie, yoga...), de compléter les équipements, et d'accueillir au mieux les malades atteints de cancer du sein.

VENEZ NOMBREUX REJOINDRE LE RUBAN ROSE!

Programme et billetterie en ligne et sur place :

<https://www.helloasso.com/associations/step-by-step-38>

Retrouvez toutes les activités de AGARO



Dans le cadre du **mois du documentaire** en novembre, la bibliothèque du Touvet vous propose la découverte de Matthieu Chambaud.

Ce touvetain, accompagnateur en montagne, a réalisé le film «Via Alpina L'envers du chemin – Une aventure, une enquête, une quête?» après sa traversée des Alpes à pied en 139 jours.

À la rencontre des marcheurs, au gré de son chemin, fort de leurs témoignages il nous livre cette expérience dans ce beau documentaire.

La Mairie du Touvet vous propose à cette occasion une exposition co-réalisée avec l'auteur.

Êtes-vous livres samedi 7 octobre?

C'est dans la simplicité, l'écoute et la bonne humeur que l'on peut se rencontrer autour d'un café, à la bibliothèque le premier samedi de chaque mois. Un temps pour parler de ses lectures, partager ses coups de cœur et ses coups de pique, rencontrer d'autres lecteurs, ou simplement écouter... Romans, bandes-dessinées, livres-lus, DVD, cinéma, spectacles, radio etc. Il y en a pour tous les goûts. Une liste des références dont on a parlé est ensuite consultable à la bibliothèque. Chacun raconte, à sa manière, des récits qui font frissonner, rire, découvrir ou réfléchir. Un seul principe : ne jamais dévoiler la fin !



La commémoration de l'**Armistice du 11 novembre 1918** aura lieu le samedi 11 novembre à 11h30, sur la Place de l'École, devant le Monument aux Morts.



Un tour du Monde aux Grappaloups cet été !

Voyager tout en restant sur place voilà le défi qu'offrait l'Accueil de Loisirs aux enfants cet été. 8 animateurs/trices et un Directeur en formation ont proposé aux 20 à 60 enfants présents un projet pendant 5 semaines, pour visiter 5 pays, le Japon, l'Australie, le Portugal, l'Irlande et la Tanzanie. Au programme, ateliers culinaires avec notre chef cuisinier communal Julien Brotel, décorations et création, jeux sportifs, découverte de la langue, initiation aux jeux en bois, etc...

Et en fonction de la météo des sorties pour se rafraîchir et échapper à une chaleur étouffante : grotte à Saint-Christophe, lac à Saint-Pierre-d'Albigny, Parc Aventure aux 7 Laux, cascades et balade en forêt.



Du côté des " ados ",

une dizaine de jeunes a profité de Walibi, partagé une après-midi de jeux... Quelques-uns tenaient un "bar à mômes" au festival Place Libre pour financer des projets à venir !

Et comme chaque année, 11 jeunes sont partis en séjour dans le Diois du 17 au 21 juillet accompagnés des animatrices Laura et Roxane. Au programme, nuits en camping, baignades, parc aventure, Canyoning et visite des villages sur place.



Portage de repas

Depuis le mois de septembre 2008, tout le village voit passer de 9h00 à 12h00 Roselyne Boule dans le véhicule de la mairie, qui passe de maison en maison, avec une tournée bien organisée, pour distribuer les repas. Le Centre Communal d'Action Sociale du Touvet gère intégralement ce service.

Nouveauté à la rentrée : c'est un nouveau prestataire qui compose les repas ! N'hésitez pas à faire vos retours sur la qualité/quantité des repas servis !

Si vous souhaitez bénéficier du portage de repas à domicile vous pouvez télécharger et remplir la fiche d'inscription sur le site "letouvet.com" rubrique "solidarités/seniors". Ou bien la demander par téléphone au 04 76 92 34 34.

Contact par mail mairie@letouvet.com et 06 44 10 70 82.

Zoom

sur les missions du Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance permet d'accueillir les parents pour les accompagner dans leur relation avec les assistant(e)s maternel(le)s : disponibilités, recrutement, gestion des contrats, compréhension de la législation, des aides de la CAF, etc.

C'est aussi un lieu d'écoute et d'échanges autour de l'accueil de son enfant : comment il grandit dans ce cadre avec son assistant(e) maternel(le) et pour soi en tant que parent.

Le relais c'est également des temps partagés avec les parents, les assistantes maternelles et les enfants : fêtes de la Galette des Rois et du printemps avec des histoires et un goûter, des temps parents-enfants autour du jeu comme en juin avec le cabinet de curiosité de Ebularium.

Le temps d'accueil collectif représente pour les professionnelles l'opportunité de proposer des ateliers différents : peinture, collage, transvasement, éveil musical, jardinage, pâtisserie, histoires ou comptines. Des intervenants peuvent être sollicités pour accompagner ces temps d'éveil et former les assistantes maternelles. Il est possible de venir le jeudi et le vendredi ! Des sorties peuvent s'organiser comme au Centre équestre ou aux jardins partagés pour découvrir d'autres horizons ! Le Relais propose aussi des formations car les assistantes maternelles bénéficient d'un droit de formation de 58h par an. Au Touvet, les parents sont prévenus 3 à 6 mois à l'avance pour s'organiser (exemple : 2 jours étalés sur 2 semaines). La dernière formation de mars 2023 sur le thème "Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces" précédait celle de janvier 2024 pour "Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant" avec Caroline Lassale fondatrice de Ludisens.

Au Relais, les assistantes maternelles se réunissent aussi sans les enfants pour échanger sur leurs pratiques professionnelles en créant par exemple un livret de psychomotricité pour les parents, des jeux à partir de matériaux de récupération, ou simplement autour d'un bon repas partagé !

Contact : Mélissa Bollon, animatrice Relais Petite Enfance du Touvet le jeudi après-midi jusqu'à 20h et le vendredi après-midi jusqu'à 17h. melissa.bollon@letouvet.com, 06 33 49 49 01



APPEL AUX DONS LOGEMENT D'URGENCE

Vous avez été nombreux à soutenir le projet d'hébergement d'urgence en aidant la commune à l'équiper. Depuis



2012 il a d'ores et déjà permis d'héberger 26 bénéficiaires avec ou sans enfant. Pour maintenir un niveau d'accueil acceptable et agréable 10 ans plus tard, certains équipements doivent être renouvelés. Si certains d'entre vous cherchaient à se débarrasser d'un canapé-lit deux places, d'un matelas deux places en 140 et d'un réfrigérateur, le tout en état suffisamment correct pour une seconde vie dans le logement d'urgence, merci de contacter le CCAS du Touvet à ccas@letouvet.com ou la Mairie au 0476923434.

COUPON RÉSERVATION • REPAS OU COLIS DE NOËL

Pour choisir entre le repas et le colis, remplissez ce coupon réponse et déposez-le à l'accueil de la mairie.

Nom(s) :

Prénom(s) :

Adresse :

N° de téléphone portable :

Adresse mail :

Année(s) de naissance :

☐ Je souhaite réserver..... place(s) pour le repas du 10 décembre

☐ Je préfère récupérer mon colis le 8 décembre 2023 à la mairie

Colis et repas de Noël 2023, inscrivez-vous avant le 27 octobre!!

Chaque année pour les fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale du Touvet offre aux habitants de la commune de plus de 65 ans un repas festif ou un colis gourmand. Inscrivez-vous pour participer au repas ou recevoir un colis en déposant à la mairie le coupon, ou en envoyant un mail à mairie@letouvet.com.

Le repas de Noël est prévu le dimanche 10 décembre à la salle du Bresson. Le colis est offert le vendredi 8 décembre à 17h30 à la mairie.

Renseignements au 04 76 92 34 34

Permanences d'accueil tout public emploi formation

À partir du début du mois d'octobre, des permanences d'information et d'orientation sur les questions d'emploi et de formation ont lieu chaque semaine dans 6 communes du Grésivaudan. Ouvertes à tous et à toutes, elles visent à proposer un premier niveau de réponse ou de conseil à tout habitant en recherche d'emploi ou salarié.

Des chargés d'accompagnement professionnel de la Communauté de Communes Le Grésivaudan vous reçoivent sans rendez-vous :

- à la mairie de St Ismier : le mardi, toute la journée
- à la mairie de Crolles : le jeudi, toute la journée
- à la Maison des Associations du Touvet : le mardi matin
- à la mairie de Goncelin : le lundi après-midi
- à l'Espace France Services intercommunal à Pontcharra : le lundi matin
- À Villard Bonnot, cet accueil est assuré par l'association AGI tous les mercredis de 9h à 11h à la mairie.

Pour plus d'information sur ces permanences, vous pouvez contacter la mairie de ces communes.



Projet IS-ICOPE ou l'art de bien vieillir en Isère



Le Département de l'Isère, le CHU Grenoble Alpes et La Poste ont décidé d'expérimenter en 2023, en Isère, le programme de prévention ICOPE de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), pour le repérage précoce des fragilités chez les personnes âgées.

La première étape, du 4 au 8 septembre, a invité les Isérois de plus de 60 ans à participer à une semaine sur "l'Art de Bien Vieillir". Des actions menées en proximité auprès de personnes âgées de plus de 75 ans ont lieu ensuite dans les territoires de Grenoble et du Grésivaudan de septembre à décembre. Ce programme a pour but de diminuer de 15 millions le nombre de personnes âgées dépendantes dans le monde d'ici 2025, grâce à un repérage précoce des fragilités à un moment où elles sont encore réversibles.

Ces fragilités sont liées à six fonctions essentielles : la locomotion, l'état nutritionnel, la santé psychique, la cognition, l'audition et la vision, dont le repérage est réalisé en répondant à un questionnaire simple, de manière autonome ou avec l'aide d'un tiers.

En Isère, la population des plus de 60 ans va augmenter de 38% entre 2020 et 2040, représentant près d'un tiers de la population iséroise. Il existe donc un vrai défi du vieillir en bonne santé dans le territoire. Le Département de l'Isère, le CHU Grenoble Alpes et La Poste se sont emparés de cette démarche innovante pour l'adapter à notre territoire : en Isère le projet c'est IS-ICOPE.

Son ambition est multiple :

- permettre aux Isérois de réaliser un test simple de repérage des fragilités d'une durée de 10 minutes environ.
- mettre en place une organisation territoriale ad hoc pour l'évaluation clinique des fragilités détectées, l'orientation et la prise en charge des personnes repérées ;
- permettre l'interfaçage de DIGICOPE avec les outils numériques régionaux e-santé pour faciliter le suivi des patients par les professionnels de santé ;
- accompagner et aider les personnes les plus isolées et les plus vulnérables dans leurs parcours de prévention.

Des actions de proximité à Grenoble et dans le Grésivaudan sont prévues en 3 étapes

- 1 500 actions "aller vers", au domicile de personnes âgées de 75 ans et plus
- 8 ateliers d'information organisés à Grenoble, Goncelin, Saint-Ismier, Crolles et Barraux
- les équipes du CHU Grenoble Alpes proposent des réponses adaptées à chaque situation

Pour tout savoir : www.isere.fr/actualites/icope-ou-lart-de-bien-vieillir-en-isere

Un été en chantiers

Une nouvelle gendarmerie au Touvet

Depuis fin juillet, après quinze longues années de négociations tenaces, Pluralis a engagé les travaux de construction du futur bâtiment de la gendarmerie du Touvet et des logements des gendarmes entre la rue de la Priola et la rue des Corvées. Livraison prévue au 1er semestre 2025 !



Des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales neufs au bas de la Grande rue et sur le chemin de l'Ancien Tram.

La communauté de communes réalise d'importants travaux de modernisation des canalisations d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales entre les Terrasses de Belledonne et la rue du Magasin. Chemin de l'Ancien Tram les travaux sont engagés : l'assainissement réalisé par la CCLG s'accompagne de réfection de réseaux d'eaux pluviales pour lesquels la Commune du Touvet investit 410 000 €. Dès que cette phase sera terminée, les travaux prévus par la municipalité pour enterrer une partie des réseaux électriques, aménager des cheminements piétons et cyclables et végétaliser l'ensemble pourront s'engager.



Ecole élémentaire

Le couloir du bâtiment central a été repeint par les services techniques de la commune. Le bâtiment accueillant les CP a aussi bénéficié de travaux de peinture réalisés par l'entreprise Saint Vincent Peinture. À l'école élémentaire et à la cantine ont été installés plusieurs essuie-mains "rouleaux" dans les sanitaires.



Au cimetière

L'entreprise Pareti, a terminé la réhabilitation de 3 vieux murs en pierres pour créer un nouveau cimetière végétal pour accueillir les demandes croissantes de columbariums, de cave-urnes et d'un autre jardin du souvenir. À l'automne, la végétalisation du site redémarre, comme la réfection des portails et l'écriture d'un nouveau règlement pour l'ensemble du cimetière.



Incident du camion de ramassage de déchets LELY, prestataire de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Les habitants présents le 14 août ont pu témoigner d'un incident qui a nécessité la coupure de la Grande Rue dans sa partie centrale... Incident assez impressionnant puisque c'est un camion de ramassage des déchets qui a perdu l'intégralité de son réservoir d'huile, ainsi déversée sur la route... Immédiatement les services de la commune, du Département, et les pompiers sont intervenus pour sécuriser les lieux et analyser les conséquences environnementales. Retour à la normale finalement avec des interventions d'absorption de l'huile et de vérification des écoulements d'eaux pluviales.



Zoom sur les détecteurs de faune de la RD1090

En France, les collisions entre un véhicule et la faune sauvage représentent plus de 60 000 accidents par an. Pour réduire les risques encourus par les usagers de la route et préserver la faune au niveau des corridors biologiques, le Département de l'Isère a installé depuis 2012 des caméras bien particulières sur la RD1090 et la RD523. Le dispositif infra-rouge détecte la nuit les animaux (Cerf, renard, sanglier, lapin...) de chaque côté de la chaussée, d'une heure avant le coucher du soleil jusqu'à une heure après le lever du soleil. Le moindre mouvement déclenche instantanément des panneaux lumineux pour alerter les automobilistes. Ce ne sont pas seulement des panneaux pédagogiques : lorsqu'ils s'allument, ils annoncent un danger autant pour les animaux que pour les automobilistes !

Ces équipements victimes de vandalisme et de vols de batteries depuis 2012 nécessitent de nombreuses interventions et l'arrêt du fonctionnement des systèmes de détection à certains moments. Ainsi le Département a engagé une campagne de modernisation dans le cadre du contrat vert et bleu de Belledonne, qui concerne 4 zones situées dans le Grésivaudan sur les RD 1090 et RD523 à Bernin, Le Touvet, La Buissière et Le Cheylas. Cette campagne a permis de sécuriser les systèmes (pistage du matériel), de bénéficier d'une meilleure technologie et de réaffirmer la volonté du Département de préserver la faune tout en garantissant la sécurité des usagers de la route. Chaque détection est filmée et l'ensemble des données techniques peuvent être analysées sur une plateforme de suivi à distance.

Une analyse post aménagement a permis de démontrer qu'entre mars 2013 et mars 2014, au moins 3 750 animaux ont été détectés sur l'ensemble des sites, effectuant un total de 2851 traversées de la route. Ces chiffres représentent autant d'alertes pertinentes pour l'utilisateur et se traduisent potentiellement par un grand nombre de collisions évitées.



FORMATION DES PROPRIETAIRES FORESTIERS Par le Centre National de la Propriété Forestière

Le Centre National de la Propriété Forestière (anciennement CRPF) est un établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Chaque année, en collaboration avec le syndicat FRANSYLVA, le CNPF propose des "FOGEFOR" : formations forestières pour les propriétaires forestiers. Cette année, plusieurs FOGEFOR sont proposés sur l'Isère : les 1 septembre à La Tour du Pin, 8 septembre dans le massif de Belledonne, 15 septembre dans le massif de Chartreuse et 6 octobre dans le massif du Vercors, sur la thématique "Initiation à la gestion forestière" avec l'intervention d'ingénieurs et de techniciens du CNPF.

Les 29 septembre et 13 octobre dans le Pays Voironnais, sur la thématique "Cartographie et outils numériques" avec l'intervention d'un géomètre expert retraité.

Les autres missions du CNPF sont assez diverses : instruction et suivi des documents de gestion durable, création de dessertes forestières, visites conseils de terrain, animation de la plateforme de mise en vente et d'achat de parcelles forestières...

Pour toute demande de conseils ou d'informations supplémentaires sur les formations, vous pouvez faire appel à :

Juliette VENTURINI,

Technicienne au CNPF sur le Voironnais et sur la Chartreuse Numéro de téléphone : 07.64.41.60.74

Mail : juliette.venturini@cnpf.fr

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

La prochaine distribution gratuite de composteurs individuels au Touvet aura lieu le mercredi 8 novembre de 14h à 18h sur le parking de co-voiturage des Grandes Terres. Cette distribution est réalisée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Inscription obligatoire (et informations) sur <https://www.le-gresivaudan.fr/260-le-compostage-individuel.htm>. D'autres dates et lieux sont possibles, notamment à Crolles le samedi 18/11 et à Villard Bonnot les mercredis 13/9 et 11/10. Et de nombreuses formations au compostage sont proposées cet automne.

Vous n'avez pas de jardin et vous voulez composter ? Pas de problème, Le Grésivaudan accompagne la mise en place de sites de compostage collectif sur des lieux publics ou privés.

Contactez pour cela soscompostage@le-gresivaudan.fr



FRELON ASIATIQUE

La destruction des nids de frelon asiatique est prise en charge par le département et Le Grésivaudan. Signalez toute présence de nid de frelon asiatique sur le site <https://www.frelonsasiatiques.fr/>, rubrique "Je signale", accompagné de toutes les informations utiles (vos coordonnées, le lieu, des photos, ...).

Vous serez recontacté rapidement pour confirmer s'il s'agit bien de frelons asiatiques et un professionnel interviendra gratuitement pour détruire le nid. N'attendez pas !



Jardins partagés : renouvellement des parcelles pour la saison 2024!

Situés dans la zone du Bresson, les jardins partagés connaissent depuis leur lancement en 2017 un grand succès. Une vingtaine de parcelles de 50m² sont mises à disposition des habitants de la commune qui souhaitent cultiver un potager. Bien sûr, les produits phytosanitaires sont interdits dans les jardins, l'eau d'arrosage provient principalement de la récupération des eaux de pluie et les pratiques vertueuses pour l'environnement et la biodiversité sont vivement encouragées.

Mais au-delà de la culture potagère, les jardins partagés sont un formidable espace d'échange entre jardiniers, de bricolage et de formation. Les profils des jardiniers sont très variés : des familles avec enfants en bas âges aux seniors, tous se retrouvent avec plaisir dans ce lieu avant tout convivial.

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure des jardins partagés, vous pouvez candidater jusqu'au 31 octobre prochain par mail à mairie@letouvet.com, en appelant ou en vous rendant à l'accueil de la mairie.





Affaires générales

Élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs (09/06/2023). Une seule liste ayant été déposée, le bureau électoral ayant été constitué, les conseillers municipaux ont été appelé à procéder aux opérations de vote. Après dépouillement, la liste "Conseil municipal du Touvet" a obtenu 18 voix. Ont été désignés Délégués de la commune pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 : Laurence Théry, André Gonnet Annie Vuillermoz-Genon Adrian Raffin Sylvie Large Michel Nolly Sandrine Pissard-Gibolet. Suppléants : Pascal Veuillen Mireille Auboin Brice Laguionie Cécile Billard

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relatif au transfert, à la Communauté de Communes, des piscines d'été des communes d'Allevard-les-Bains, de St-Martin d'Uriage et de St-Vincent de Mercuze, à compter du 1er mai 2023 (09/06/2023). *Délibération adoptée à l'unanimité*

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relatif à la restitution, aux communes des Adrets, du Haut-Bréda et de Theys, de l'éclairage public et d'un commerce de proximité, à compter du 1er novembre 2022 (09/06/2023). *Délibération adoptée à l'unanimité*

Approbation de la convention de partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour un accompagnement numérique de l'incubateur des territoires (09/06/2023). Pour moderniser les outils numériques de la commune et répondre aux besoins des habitants, des agents et des élus, il convient de questionner les méthodes de travail numérique internes et externes pour définir une stratégie numérique efficace et durable. L'ANCT propose et finance un dispositif d'accompagnement numérique sur mesure proposé par l'Incubateur des Territoires. *Délibération adoptée à l'unanimité*

Désignation d'un référent déontologue pour les élus – annule et remplace la délibération du 22 mai 2023 (10/07/2023). Le Conseil municipal opte finalement pour un partenariat avec le Centre de Gestion de l'Isère, à travers un dispositif mutualisé et financé par la cotisation communale. La référente choisie par le Centre de gestion est Madame

Élise Untermaier-Kérleo. Ce vote annule le choix de la séance du 22 mai 2023, de désigner un référent déontologue mutualisé avec celui de la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG). *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Vie scolaire

Adoption du règlement intérieur des services scolaires et périscolaires 2023-2024 (09/06/2023). Chaque année, le règlement intérieur des structures enfance est revu et corrigé afin de prendre en compte les évolutions du fonctionnement. Il est donc proposé d'adopter une version actualisée du règlement intérieur des services périscolaires pour l'année scolaire 2023-2024. *Délibération adoptée à l'unanimité*

Travaux

Demande de subvention pour la réalisation d'aménagements visant à sécuriser les déplacements piétons dans le centre bourg (09/06/2023). *Délibération adoptée à l'unanimité*

Sollicitation d'une subvention auprès de la Communauté de Communes pour l'aménagement d'équipements sportifs et ludiques au Bresson (10/07/2023). Il est proposé de valider la réalisation des travaux du Bresson (infrastructures ludiques et sportives tournées vers des activités de plein air) et de solliciter une subvention de 49 200 € auprès de la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour le projet d'aménagement d'équipements sportifs et ludiques au Bresson. *Délibération adoptée à l'unanimité*

Avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour la réalisation de travaux à La Frette (10/07/2023). La commune a réalisé l'enfouissement de réseaux secs du hameau de la Frette.. Pour coordonner les interventions et d'éviter que les interventions sur les réseaux secs ne créent à terme des difficultés d'intervention sur les réseaux humides, la Communauté de Communes Le Grésivaudan a accepté de programmer des travaux de création d'un réseau de collecte des eaux usées conjointement aux travaux d'enfouissement des réseaux secs et délégué à la commune la maîtrise d'ouvrage de cette opération. Une convention a défini les conditions de cette délégation de maîtrise d'ouvrage mais il convient



de signer un avenant à cette convention car un montant de travaux supplémentaires a été inscrit au programme, portant le montant total à 107379,47 € HT. *Délibération adoptée à l'unanimité*

Ressources humaines

Évolution du tableau des effectifs (09/06/2023) À la suite de la réussite à un concours, un agent communal titulaire est inscrit sur liste d'aptitude pour sa promotion au cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux. Dans ce cadre, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune par la création d'un poste d'agent de maîtrise territorial à temps complet à compter du 01/07/2023 et la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet. *Délibération adoptée à l'unanimité*

Lignes directrices de gestion (09/06/2023). La loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 a rendu obligatoire, dans les collectivités locales, l'élaboration de Lignes Directrices de Gestion (LDG). Dans le cadre de la rédaction de ces LDG, le volet relatif à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels aborde les avancements de grade, qui permettent d'accéder à un niveau de fonctions et d'emplois plus élevé. Il appartient sur ce point au Conseil municipal de déterminer, à partir du nombre d'agents "promouvables" (c'est-à-dire remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré), le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade. Il est proposé de fixer ce taux à 100% maximum, ce maximum étant conditionné par les possibilités réglementaires d'évolution du tableau des effectifs ainsi qu'aux critères formalisés par les LDG. *Délibération adoptée à l'unanimité*

Tableau des effectifs (10/07/2023). L'évolution de la carrière de plusieurs agents les rend promouvables à des avancements de grade entraînant une nécessaire évolution du tableau des effectifs. Il est également nécessaire de reconduire les postes correspondant à des dispositifs de contrats aidés (apprentissage, PEC) susceptible de faciliter le recrutement et l'accompagnement de certains profils dont le parcours de formation peut se poursuivre au moyen de ces emplois. Il est donc proposé au conseil municipal :

- La création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à compter du 11/07/2023- La suppression d'un poste d'adjoint administratif à compter du 01/09/2023
- La création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à compter du 01/10/2023
- La suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à compter du 01/11/2023
- La création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à compter du 11/07/2023
- La suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à compter du 01/09/2023
- La création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à compter du 11/07/2023
- La suppression d'un poste d'adjoint technique à compter du 01/09/2023
- La création d'un poste d'agent social principal 1^{ère} classe à compter du 11/07/2023
- La suppression d'un poste d'agent social principal 2^{ème} classe à compter du 01/09/2023
- La création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à compter du 11/07/2023

- La suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à compter du 01/09/2023

- La transformation d'un poste d'animation périscolaire en poste d'adjoint technique, afin de faciliter le recrutement de remplaçants sur ce poste.

- La suppression du poste d'assistant administratif en Contrat Emploi Compétences

- La prolongation de deux postes d'agent périscolaire polyvalent en Contrat Emploi Compétences

Délibération adoptée à l'unanimité

Vie associative

Subvention à l'École de Musique des Deux Rives ((09/06/2023).

L'association a sollicité la commune pour l'attribution d'une subvention permettant la poursuite de ces activités, au bénéfice des habitants de la commune. Compte tenu de la situation financière délicate de la structure, et compte rendu de l'historique d'attribution, il est proposé l'attribution d'une subvention à l'association École de Musique des Deux Rives d'un montant de 12 000 €, soit 80 % du montant attribué les années précédentes, dans l'attente du vote des subventions aux associations, au cours duquel l'attribution d'une somme complémentaire pourra être proposée au vote du Conseil municipal. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Finances

Taxe d'habitation sur les logements vacants (10/07/2023). L'article 47 de la loi portant engagement national pour le logement (loi n°2006-872 du 13 juillet 2006), donne la possibilité aux communes non concernées par la taxe annuelle sur les logements vacants d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de 2 années au 1er janvier de l'année d'imposition. Cette disposition est destinée à inciter les propriétaires concernés à mettre fin à la vacance, soit en transformant leur logement en résidence principale ou secondaire, soit en le proposant à la location. Cet assujettissement concerne la seule part communale. Ne sont pas concernés : les logements détenus par les bailleurs sociaux HLM et SEM ; les logements dont la vacance est indépendante de la volonté du propriétaire ; les logements appelés à disparaître dans le cadre d'opérations d'urbanisme, de réhabilitation ou de démolition ; les résidences secondaires ; les logements exigeant des travaux onéreux pour être habitables (25% de plus que la valeur vénale réelle du logement). Est considéré comme vacant, un logement libre de toute occupation pendant plus de deux années consécutives. Ainsi, pour l'assujettissement à la taxe d'habitation au titre de l'année N, le logement doit avoir été vacant au cours des années N-2 et N-1 ("années de référence") ainsi qu'au 1er janvier de l'année d'imposition. Un logement occupé moins de 90 jours consécutifs ou 90 jours consécutifs au cours de chacune des années de référence est considéré comme vacant. Il est proposé au conseil municipal d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de 2 années au 1er janvier de l'année d'imposition, conformément aux dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts.

Cette décision prendra effet à compter de l'année 2024. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Vitalité commerçante

Le Chardon Bleu au Touvet !

La boulangerie "Maison Dani" située aux Florentines revêtira prochainement les couleurs du célèbre et prestigieux "Chardon Bleu", institution dans le monde de la pâtisserie grenobloise ! C'est cet été que Nicolas Giacometti, fondateur et directeur de la Maison Dani a pris la direction de l'entreprise historique grenobloise Chardon Bleu. Implanté depuis 8 années dans la vallée du Grésivaudan, avec ses trois boutiques situées à Biviers, au Versoud et au Touvet, cette acquisition lui permettra d'apporter son savoir-faire à Grenoble.

MAISON DANI ET CHARDON BLEU : UNE EXPERTISE COMPLÉMENTAIRE

La première est reconnue pour l'excellence de son pain artisanal confectionné dans la plus pure tradition française ; la seconde fait saliver tous les gourmands grenoblois depuis plus de 30 ans grâce à ses pâtisseries et chocolats d'exception. Cette alliance s'est donc imposée comme une évidence à Nicolas Giacometti : " Le Chardon Bleu est un symbole de la gastronomie grenobloise, les équipes en place possèdent un savoir-faire qui repose sur un héritage historique unique que nous souhaitons pérenniser. Notre objectif est d'entretenir cette expertise et de nous appuyer sur celle-ci afin de développer de la pâtisserie/chocolaterie/traiteur dans nos boutiques de la vallée du Grésivaudan. Les établissements Chardon Bleu pourront bénéficier quant à eux de notre maîtrise des procédés de fabrication et de nos recettes de pains de caractère et de tradition française. C'est un enrichissement mutuel de nos savoir-faire qui profitera à tous les gourmets. "

La production, pour tous les établissements, s'effectuera dans la manufacture située au sein de la boutique historique avenue Albert 1er de Belgique. C'est une manière de garantir une qualité constante pour l'ensemble de nos clients quelle que soit la boutique. "



Nouvel Institut " Beauté d'Or " dans la Grande rue : parole à Ornella Zito

"Diplômée d'un CAP et d'un BP en esthétique, j'ai décidé de me lancer dans l'ouverture de mon propre institut de beauté après avoir acquis de l'expérience dans un autre institut en tant que salarié et à mon compte à domicile.

Je propose des prestations variées comme les épilations, les soins visages & corps, de l'onglerie, des soins pour le regard etc..

Je travaille avec des marques françaises pour assurer la qualité et l'efficacité des produits que j'utilise en soin et que je propose à la vente.

J'ai commencé l'aventure le 07/07/2023 et je ne regrette pas d'avoir choisi Le Touvet pour mon installation !"



Un sacré périple « en stop sans un sou » !

Julien Achard et Ulysse Blanc, jeunes étudiants habitants du Touvet, inspirés par le jumelage du Touvet avec Novska en Croatie, ont encore élargi leur champ d'action. Cette année, après un "Touvet-Marseille" à vélo, en 2022 un "Touvet-Rosas" à vélo ce fût en 2023 un "Touvet- Novska" en stop sans argent aucun pour "innover". Le principe est simple partir, sans expérience au départ, sans argent, compter sur un accueil chez l'habitant tous les soirs, sur la générosité et les rencontres. "On s'est juste dit la 1ère année on va rejoindre la mer en vélo". Les 400 km de 2021 puis les 800 km de 2022 se sont en 2023 transformés en xxx kms parcourus.

Il faut croire que le panneau "Novska" apposé sous les panneaux du « Touvet » depuis le 8 septembre 2012 a pu intriguer voire faire rêver les jeunes Touvétiens.

Zéro euro, ni pour se déplacer, ni pour se restaurer ! Pour être aidés ils ont expliqué en détail leur projet aux Européens des pays traversés et le défi qu'ils s'étaient lancé cette année. Partis le 10 août du Touvet, ils ont traversé l'Italie, la Slovénie et atteint la Croatie en 5 jours, grâce à l'autostop et au train, également financé par les rencontres ! L'accueil chez l'habitant n'a pas été facile partout, et il a fallu parfois planter la tente ou dormir dehors. Mais au bout du périple un accueil chaleureux de l'équipe municipale de Novska et du maire les attendaient.

Hébergés, restaurés, ils ont passé deux jours à visiter une ville qui désormais n'est plus un mystère pour eux.

Bravo à Julien et Ulysse de faire vivre notre jumelage. Le Centre Communal d'Action Sociale saura saluer cette belle initiative en mobilisant sa « Bourse Jeunes » !

